



DECLARATION DE MONSIEUR L'AMBASSADEUR ZEPHYRIN MANIRATANGA, CHEF DE LA DELEGATION BURUNDAISE A L'OCCASION DE LA 50^{ème} SESSION DE LA COMMISSION DE LA POPULATION ET DU DEVELOPPEMENT

NEW YORK, le 5 Avril 2017.

Madame la Présidente,

1. Dès l'entame de mon propos, ma délégation souhaite vous féliciter pour votre brillante élection à la présidence de cette grande commission.
2. Ma délégation souscrit pleinement à la déclaration faite par l'Equateur au nom du Groupe des 77+ la Chine, ainsi que celle du Bangladesh au nom des Pays les Moins Avancés(PMA).

Madame la Présidente,

3. Mon pays le Burundi réaffirme son soutien aux résultats des conférences et des réunions pertinentes de haut niveau adoptées par l'Assemblée générale sur la population et le développement.
4. Le Burundi prend particulièrement note des rapports du Secrétaire Général sur l'intégration des questions de population dans le développement durable, y compris dans le programme de développement post-2015.
5. Le Burundi vient de lancer, le 28 février, le thème de l'Union Africaine de l'année 2017 intitulé « Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse et c'est à juste titre qu'il accueille avec satisfaction le thème de la 50^e session de la Commission de la population et du développement intitulé « Changements de la structure par âge de la population et développement durable » qui se tient à un moment crucial où la communauté mondiale consolide ses efforts pour réaliser les objectifs du développement durable.

Madame la Présidente,

6. Le Burundi est confronté aux défis démographiques qui risquent d'hypothéquer ses efforts de développement socio-économique si des stratégies ne sont pas mises en place pour atteindre le Dividende Démographique. A titre illustratif, la densité moyenne de la population est aujourd'hui d'environ 400Hab/ km², l'indice synthétique de fécondité est de 4,6 enfants par femme, le taux de prévalence contraceptive est passé de 2,7% en 2000 à 42,5% en 2016 et 65% de la population est constitué par

les jeunes de moins 25 ans. Qu'il me soit permis, à cet effet, de souligner la nécessité de privilégier les investissements dans les jeunes par un renforcement de leurs capacités en vue de susciter une transition démographique et ainsi, tirer profit du dividende démographique, y compris par des opportunités d'emploi et le travail décent pour les jeunes.

7. En vue de tirer profit des bénéfices du dividende démographique, le Burundi a sorti une déclaration de politique démographique nationale qui est de contribuer à l'amélioration du niveau et de la qualité de vie de tous les Burundais et des générations à venir, à travers une gestion plus efficace des questions de population dans l'optique du développement humain durable et de lutte contre la pauvreté.

Pour atteindre cet objectif global, le Gouvernement du Burundi entend faire les actions suivantes :

- (i) Faire baisser la fécondité qui était de 6 enfants par femme en 2010, de 4 enfants en 2015, pour arriver à 3 enfants par femme en 2025,
 - (ii) Accélérer la baisse de la mortalité en faisant passer l'espérance de vie à la naissance de 49 ans en 2008 à 60 ans en 2025
 - (iii) Faire passer le taux d'accroissement de la population de 2,5% à 2% en 2025
8. Le Gouvernement entend aussi investir dans la jeunesse par des stratégies de promotion de la planification familiale et l'amélioration des services de santé de la reproduction adaptés aux adolescents et jeunes. Ces stratégies permettront d'obtenir des gains dans les secteurs de : l'éducation (une économie cumulée de 185 milliards de BIF d'ici 2025 pourrait être réalisée) ; en matière de la santé (une économie cumulée de 953,2 milliards de BIF est attendue) et en matière d'emploi : 240 000 demandeurs d'emplois de moins.
 9. Madame la Présidente, ma délégation sollicite ainsi l'appui de la Communauté internationale aux efforts de mon pays pour relever les défis de développement auxquels il est confronté.
 10. Pour terminer, Madame la Présidente, ma délégation remercie le Bureau National du FNUAP pour son appui aux efforts du Gouvernement pour relever les défis de développement et pour continuer à mettre en œuvre le plan d'action du Caire et particulièrement pour son appui aux différents programmes du Bureau de la Première Dame du Burundi en faveur de la Femme et de la Jeunesse.

Je vous remercie de votre aimable attention.